



N° 50 – JUIN 2015 – COMMUNICATIONS STATISTIQUES

## LES GENEVOIS ET LEUR SANTÉ

ENQUÊTE SUISSE SUR LA SANTÉ (ESS), RÉSULTATS COMPARÉS 1992 - 2012



REPUBLIQUE  
ET CANTON  
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

# IMPRESSUM

## ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

## RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Roland Rietschin, directeur

## RÉDACTION

Chiara D'Aiuto

## COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Dominique Felsenheimer

## IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève

## TIRAGE

400 exemplaires

## PRIX

10 F

© OCSTAT, Genève 2015. Reproduction autorisée avec mention de la source

## ISSN

1422 - 4585

## RENSEIGNEMENTS

Centre de documentation :

De 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi: 16h) ou sur rendez-vous

Tél. +41 22 388 75 00

statistique@etat.ge.ch • www.ge.ch/statistique

## CHARTRE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT s'est engagé à respecter la chartre dans la conduite de ses activités statistiques

## LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- ( ) l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [ ] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

# LES GENEVOIS ET LEUR SANTÉ

ENQUÊTE SUISSE SUR LA SANTÉ (ESS), RÉSULTATS COMPARÉS 1992 - 2012

## SOMMAIRE

<b>1. ETAT DE SANTÉ</b>	<b>3</b>
1.1 Etat de santé général	3
1.2 Santé physique	4
1.3 Santé psychique	7
1.4 Santé sociale	8
<b>2. COMPORTEMENTS</b>	<b>9</b>
2.1 Activité physique	9
2.2 Alimentation	9
2.3 Médicaments	10
2.4 Tabac	11
2.5 Alcool	11
2.6 Drogues	12
<b>3. PRÉVENTION</b>	<b>13</b>
3.1 Contrôles préventifs	13
3.2 Dépistage du cancer	14
<b>4. RECOURS AUX SERVICES DE SANTÉ</b>	<b>15</b>
<b>5. CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL</b>	<b>17</b>
<b>6. TABLEAUX CHRONOLOGIQUES</b>	<b>18</b>

## L'enquête suisse sur la santé (ESS)

### Descriptif

L'enquête suisse sur la santé (ESS) est une enquête par échantillonnage conduite tous les cinq ans depuis 1992 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Depuis 2012, elle s'inscrit dans le cadre du recensement de la population modernisé.

L'enquête fournit, entre autres, des informations sur l'état de santé de la population, sur les comportements en matière de santé, ainsi que sur l'utilisation des services de santé. Sa réalisation périodique permet d'observer les évolutions au cours du temps et d'étudier les effets des mesures de politique sanitaire.

### Déroulement

L'ESS est réalisée dans l'ensemble du pays, auprès d'un échantillon représentatif de la population. L'univers de base est constitué de la population résidente permanente âgée de 15 ans ou plus et vivant dans un ménage privé. Les personnes vivant dans des ménages collectifs (EMS, hôpital, prison, etc.) sont exclues.

En 2012, 21 597 personnes ont été interrogées à l'échelon du pays. L'échantillon de base étant insuffisant pour permettre une exploitation satisfaisante à l'échelon du canton, un élargissement de l'échantillon a été financé afin de disposer de résultats représentatifs. Ce sont ainsi 1 150 personnes qui ont été interrogées dans le canton de Genève. Les données sont collectées au moyen d'un entretien téléphonique, complété par un questionnaire écrit.

### Qualité des données

Comme pour toute enquête par échantillonnage, les résultats de l'ESS sont des estimations qui comportent une marge d'erreur. Des intervalles de confiance à 95 % sont calculés afin de rendre compte de la précision de ces estimations. Les valeurs basées sur moins de 30 réponses sont présentées entre crochets et doivent être considérées avec réserve.

Par ailleurs, les informations récoltées sont fournies sur la base des déclarations des personnes interrogées et non sur des mesures objectives. Le jugement sur l'état de santé ressenti peut ainsi diverger de celui qui découlerait d'un examen médical. En outre, il est possible que pour certains thèmes jugés délicats (consommation de drogue, par exemple), des personnes adaptent leurs réponses en fonction des normes sociales.

### Présentation des résultats

La présente analyse porte principalement sur les résultats de l'enquête de l'année 2012. Dans la mesure du possible, des comparaisons avec l'année d'enquête disponible la plus ancienne sont effectuées (1992, 1997, 2002 ou 2007).

# 1. ÉTAT DE SANTÉ

## 1.1 Etat de santé général

### Santé auto-évaluée

En 2012, 77 % de la population du canton de Genève âgée de 15 ans ou plus déclarent que leur état de santé général est bon ou très bon. Seuls 5 % jugent leur état de santé mauvais ou très mauvais.

#### Santé subjective (auto-évaluée)

L'enquête suisse sur la santé (ESS) débute par une question sur la perception subjective de l'état de santé : comment est votre état de santé en général ? Les personnes interrogées ont le choix entre : très bon, bon, assez bon, mauvais ou très mauvais.

L'appréciation spontanée et subjective que les personnes font de leur santé est un bon indicateur de leur état de santé réel.

Les personnes jugent leur santé d'autant plus positivement qu'elles sont jeunes. Neuf personnes sur dix âgées de 15 à 34 ans se déclarent en bonne ou très bonne santé, alors qu'elles ne sont que six sur dix parmi les 65 ans ou plus.

Le niveau de formation a également une influence : les personnes avec une formation de degré tertiaire se sentent plus souvent en bonne ou très bonne santé que celles qui n'ont suivi que la scolarité obligatoire (83 %, contre 68 %). Il n'y a par ailleurs pas de différence significative selon le sexe ou la catégorie socio-professionnelle des personnes interrogées.

Par rapport à l'ensemble de la Suisse, la population genevoise est proportionnellement moins nombreuse à se déclarer en bonne ou très bonne santé (Suisse : 83 % ; Genève : 77 %). La proportion est plus élevée au niveau suisse quel que soit le groupe d'âges ou le niveau de formation.

#### Problèmes de santé de longue durée ou limitations dans les activités quotidiennes

Près de trois personnes interrogées sur dix déclarent avoir un problème de santé chronique ou de longue durée qui dure depuis au moins 6 mois. La proportion croît avec l'âge : elle passe de 17 % parmi les 15 - 34 ans à plus de 40 % pour les plus de 50 ans.

## SANTÉ AUTO-ÉVALUÉE SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES, EN 2012 (1) (2)

T 01

### RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

### CANTON DE GENÈVE

	Bonne ou très bonne		Assez bonne		Mauvaise ou très mauvaise	
	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %
<b>Ensemble</b>	<b>77,4</b>	<b>± 3,0</b>	<b>17,9</b>	<b>± 2,7</b>	<b>4,7</b>	<b>± 1,5</b>
<b>Sexe</b>						
Hommes	79,9	± 4,1	16,4	± 3,8	[3,8]	± 1,9
Femmes	75,2	± 4,2	19,2	± 3,8	5,5	± 2,3
<b>Groupe d'âges</b>						
15 - 34 ans	91,2	± 3,5	[7,0]	± 3,1	[1,7]	± 1,7
35 - 49 ans	82,7	± 4,8	15,0	± 4,7	[2,3]	± 1,5
50 - 64 ans	73,2	± 6,3	17,3	± 5,5	[9,5]	± 4,0
65 ans ou plus	59,6	± 7,5	33,8	± 7,2	[6,6]	± 4,3
<b>Formation</b>						
Scolarité obligatoire	68,0	± 7,7	20,6	± 6,3	[11,4]	± 5,9
Secondaire II (3)	77,3	± 4,4	18,8	± 4,2	[4,0]	± 1,7
Tertiaire (4)	83,4	± 4,5	14,4	± 4,4	[2,2]	± 1,4
<b>Catégorie socio-professionnelle</b>						
Cadres supérieurs ou moyens	87,8	± 4,2	10,7	± 4,0	[1,5]	± 1,4
Employés de bureau, autres professions non-manuelles	82,4	± 8,7	[16,2]	± 8,6	[1,3]	± 1,3
Petits indépendants	89,0	± 6,9	[10,0]	± 6,6	[1,0]	± 1,0
Ouvriers, manœuvres	81,4	± 8,4	[16,5]	± 8,1	[2,1]	± 2,1

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

(2) Les valeurs signalées entre crochets reposent sur un effectif réduit et doivent être considérées avec réserve.

(3) Ecole de culture générale, formation professionnelle élémentaire ou initiale, maturité gymnasiale, maturité professionnelle ou spécialisée.

(4) Formation professionnelle supérieure, école professionnelle supérieure, bachelor, master, licence, diplôme postgrade, doctorat.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

Par ailleurs, près d'un quart des personnes se disent limitées (fortement limitées : 4 % ; limitées, mais pas fortement : 19 %) dans les activités de la vie quotidienne en raison de problèmes de santé depuis au moins six mois. Les jeunes âgés de 15 à 34 ans le sont plus rarement (12 %) que les personnes âgées de 65 ans ou plus (41 %).

### Comment lire les intervalles de confiance ?

Les estimations que fournit une enquête par échantillonnage peuvent s'écarter légèrement des résultats qu'aurait donnés une interrogation exhaustive. Lors de l'analyse, les intervalles de confiance (au niveau de confiance de 95 %) ont été systématiquement calculés pour rendre compte de la précision des estimations. Ces intervalles de confiance figurent dans les tableaux (colonne « I.C., en point de % ») et graphiques (barres d'erreur). Lorsqu'un intervalle de confiance à 95 % est calculé pour une grandeur, cela signifie que cet intervalle a 95 % de chance de contenir la valeur qu'aurait donnée une interrogation exhaustive.

Par ailleurs, ces intervalles permettent de déterminer si les différences entre deux valeurs sont significatives. La différence est significative si les intervalles de confiance des deux valeurs ne se recoupent pas.

Exemple : 68,0 % (I.C. :  $\pm 7,7$ ) des personnes avec une formation obligatoire qualifient leur état de santé de bon ou très bon, contre 83,4 % (I.C. :  $\pm 4,5$ ) de celles qui ont une formation de degré tertiaire. Les intervalles de confiance de ces deux grandeurs vont respectivement de 60,3 % à 75,7 %, pour le premier, et de 78,9 % à 87,9 %, pour le deuxième. Ils ne se recoupent donc pas. Ainsi, la différence observée est statistiquement significative.

## 1.2 Santé physique

La santé physique est établie ici à partir des déclarations des personnes interrogées et non sur la base du diagnostic d'un médecin.

### Troubles physiques

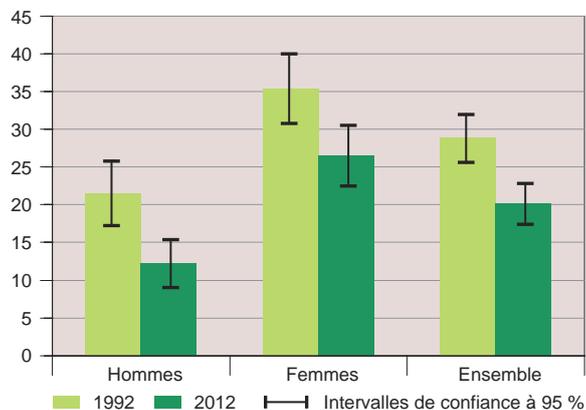
La proportion de personnes déclarant des troubles physiques importants diminue entre 1992 et 2012. Elle était de 29 % en 1992, alors qu'elle n'est plus que de 20 % en 2012. Le constat est similaire, mais moins marqué, au niveau suisse (24 % en 1992 et 21 % en 2012).

A Genève, la proportion de femmes avec des troubles importants est largement supérieure à celle des hommes (respectivement 27 % et 12 % en 2012).

### Troubles physiques

Huit troubles physiques (maux de dos, de tête, de ventre, insomnie, sentiment de faiblesse, diarrhée ou constipation, irrégularité cardiaque, douleurs dans la poitrine) sont réunis pour créer un indice des troubles physiques. Une personne éprouve des troubles physiques importants lorsqu'elle déclare avoir beaucoup souffert d'au moins quatre maux sur huit au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

Proportion de personnes déclarant des troubles physiques importants, selon le sexe, en 1992 et 2012  
En % Canton de Genève



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

Parmi les différents troubles évoqués, le mal de dos et le sentiment de faiblesse sont les plus répandus : pour chacun d'entre eux, 39 % des personnes en ont souffert (un peu ou beaucoup) au cours des quatre semaines précédant l'enquête. Quel que soit le trouble ressenti, les femmes sont plus fréquemment touchées. L'écart le plus important apparaît pour le sentiment de faiblesse : 46 % des femmes sont affectées, contre 30 % des hommes.

Des différences significatives entre les 15 - 34 ans et les 65 ans ou plus s'observent pour trois des quatre principaux troubles. Les jeunes sont proportionnellement moins affectés par le mal de dos (28 %, contre 46 %) et les insomnies (28 %, contre 42 %), alors que les plus âgés sont moins exposés aux maux de tête (13 %, contre 30 %).

## PRINCIPAUX TROUBLES PHYSIQUES RESSENTIS, SELON LE SEXE OU LE GROUPE D'ÂGES, EN 2012 (1) (2)

T 02

RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	Mal de dos, mal aux reins		Sentiment de faiblesse généralisée, de lassitude		Insomnies, difficultés à s'endormir		Maux de tête, douleurs au visage	
	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %
<b>Ensemble</b>	<b>38,9</b>	<b>± 3,3</b>	<b>38,9</b>	<b>± 3,3</b>	<b>36,0</b>	<b>± 3,3</b>	<b>26,1</b>	<b>± 2,9</b>
<b>Sexe</b>								
Hommes	31,6	± 4,7	29,9	± 4,6	28,1	± 4,5	19,6	± 4,0
Femmes	45,1	± 4,6	46,4	± 4,6	42,6	± 4,6	31,6	± 4,1
<b>Groupe d'âges</b>								
15 - 34 ans	27,6	± 5,6	37,7	± 6,2	28,2	± 5,5	29,9	± 5,9
35 - 49 ans	42,4	± 6,3	40,6	± 6,2	32,8	± 6,0	35,0	± 6,0
50 - 64 ans	40,0	± 6,7	35,8	± 6,4	43,3	± 6,9	24,6	± 5,5
65 ans ou plus	46,3	± 7,5	41,0	± 7,4	41,5	± 7,5	13,0	± 4,8

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

(2) Troubles physiques ressentis au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

### Mesures corporelles

En 2012, un homme résidant à Genève pèse en moyenne 79 kilos et mesure 177 centimètres. Il est plus lourd et plus grand qu'en 1992, où il pesait 75 kilos pour 175 centimètres. Une Genevoise pèse 64 kilos pour 164 centimètres en 2012. En 1992, elle pesait 59 kilos et mesurait 163 centimètres. Seule l'augmentation du poids est significative.

### Indice de masse corporelle (IMC)

En 2012, dans le canton de Genève, 41 % des personnes âgées de 18 ans ou plus présentent un surpoids (simple surcharge pondérale : 31 % ; forte surcharge pondérale ou obésité : 10 %). Les hommes sont nettement plus touchés que les femmes : respectivement 51 % et 32 %. Les proportions augmentent avec l'âge. Elle atteint un maximum de 65 % pour les hommes âgés de 50 à 64 ans et de 47 % pour les femmes de 65 ans ou plus. Il n'y a pas de différence statistiquement significative selon le niveau de formation.

La part des personnes en surpoids dans le canton de Genève correspond à celle enregistrée en Suisse (42 %).

### Indice de masse corporelle (IMC)

L'indice de masse corporelle (IMC) est l'instrument le plus courant permettant d'évaluer la prévalence de l'excès pondéral dans la population. Le surpoids est un facteur de risque important pour les maladies cardio-vasculaires, le diabète ou certains cancers.

L'IMC se calcule en divisant le poids par la taille au carré ; il est exprimé en kg/m<sup>2</sup>. Les catégories, définies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), pour les personnes âgées de 18 ans ou plus, sont les suivantes :

*Insuffisance pondérale* : IMC inférieur à 18,5

*Poids normal* : IMC compris entre 18,5 et 24,9

*Surcharge pondérale* : IMC compris entre 25 et 29,9

*Obésité* (forte surcharge pondérale) : IMC supérieur ou égal à 30

Il faut noter que l'IMC est une mesure qui ne fait pas de différence entre la masse grasseuse (plus légère) et la masse musculaire (plus lourde). Par ailleurs, dans cette enquête, l'IMC est obtenu sur la base des déclarations des personnes interrogées et non sur des mesures objectives du poids et de la taille. Il est donc possible que l'IMC calculé ici soit sous-estimé, car les personnes ont tendance à déclarer un poids inférieur à leur poids réel.

## INDICE DE MASSE CORPORELLE DE LA POPULATION ÂGÉE DE 18 ANS OU PLUS, SELON DIVERSES CARACTÉRISTIQUES, EN 2012 (1) (2) (3)

T 03

### RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	Insuffisance pondérale		Poids normal		Surcharge pondérale		Obésité	
	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %
<b>Ensemble</b>	<b>5,3</b>	<b>± 1,8</b>	<b>53,8</b>	<b>± 3,5</b>	<b>31,2</b>	<b>± 3,3</b>	<b>9,7</b>	<b>± 2,0</b>
<b>Sexe</b>								
Hommes	2,1	± 2,1	46,7	± 5,3	40,0	± 5,2	11,2	± 3,2
Femmes	8,0	± 2,7	59,7	± 4,7	23,9	± 4,3	8,4	± 2,5
<b>Groupe d'âges</b>								
18 - 34 ans	[10,0]	± 5,5	69,6	± 7,1	16,6	± 5,5	[3,8]	± 2,5
35 - 49 ans	[3,2]	± 1,9	57,6	± 6,3	29,3	± 5,9	[9,9]	± 3,9
50 - 64 ans	[3,3]	± 2,1	43,6	± 6,8	41,6	± 7,0	[11,5]	± 4,5
65 ans ou plus	[5,2]	± 4,0	43,3	± 7,5	38,0	± 7,4	13,6	± 4,7
<b>Formation</b>								
Scolarité obligatoire	[7,2]	± 7,2	48,6	± 9,1	29,1	± 8,3	[15,1]	± 6,2
Secondaire II (4)	[3,0]	± 1,5	54,8	± 5,2	31,8	± 5,0	10,4	± 3,0
Tertiaire (5)	[7,1]	± 2,9	55,7	± 5,6	31,5	± 5,4	[5,8]	± 2,5

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

(2) Les valeurs signalées entre crochets reposent sur un effectif réduit et doivent être considérées avec réserve.

(3) L'indice de masse corporelle s'obtient en divisant le poids par la taille au carré (kg/m<sup>2</sup>). Insuffisance pondérale : IMC < 18,5 ; Poids normal : 18,5 ≤ IMC < 25 ; Surcharge pondérale : 25 ≤ IMC < 30 ; Obésité : IMC ≥ 30.

(4) Ecole de culture générale, formation professionnelle élémentaire ou initiale, maturité gymnasiale, maturité professionnelle ou spécialisée.

(5) Formation professionnelle supérieure, école professionnelle supérieure, bachelor, master, licence, diplôme postgrade, doctorat.

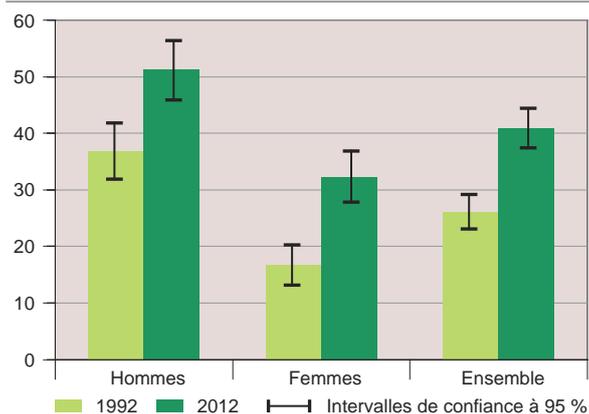
Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

En 1992, 26 % de la population présentait un surpoids (surcharge pondérale ou obésité), soit 15 points de pourcentage de moins qu'en 2012. La proportion de femmes a quasiment doublé en 20 ans (17 % en 1992 et 32 % en 2012) et celle des hommes est passée de 37 % à 51 %.

Si la proportion de personnes en surpoids a augmenté pour toutes les classes d'âges entre 1992 et 2012, l'évolution n'est pas significative pour les 18 - 34 ans. Elle est par contre particulièrement importante parmi les 50 - 64 ans. En 1992, 34 % étaient en surpoids alors qu'ils sont 53 % en 2012. La proportion de personnes obèses a plus que doublé en 20 ans, passant de 4 % en 1992 à 10 % en 2012.

Les personnes dont l'indice de masse corporelle (IMC) présente un poids normal sont plus fréquemment satisfaites de leur poids (86 %). Cette proportion atteint 46 % parmi les personnes en surpoids. La différence entre les deux groupes est plus marquée parmi les femmes (80 %, contre 35 %) que parmi les hommes (95 %, contre 55 %). Quelle que soit leur corpulence, les hommes semblent mieux s'accommoder de leur poids que les femmes.

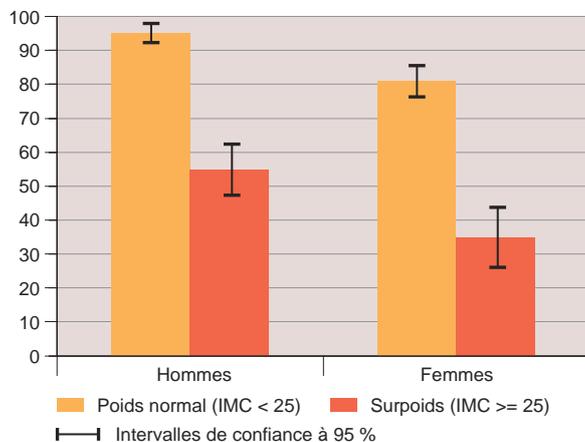
Proportion de personnes âgées de 18 ans ou plus en surpoids, selon le sexe, en 1992 et 2012 (1)  
En % Canton de Genève



(1) L'indice de masse corporelle (IMC) s'obtient en divisant le poids par la taille au carré (kg/m<sup>2</sup>). Les personnes en surpoids présentent un IMC supérieur ou égal à 25.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

Proportion de personnes se déclarant satisfaites de leur poids, selon l'indice de masse corporelle et le sexe, en 2012 (1)  
En % Canton de Genève



(1) L'indice de masse corporelle (IMC) s'obtient en divisant le poids par la taille au carré (kg/m<sup>2</sup>).

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

### 1.3 Santé psychique

En 2012, 23 % de la population âgée de 15 ans ou plus déclarent des problèmes psychiques moyens ou élevés (détresse psychologique élevée : 6 % ; détresse psychologique moyenne : 17 %). Cette proportion est similaire à celle observée en 2007.

Les femmes sont plus souvent touchées que les hommes : 28 %, contre 17 %. Les personnes avec une formation de degré tertiaire sont moins affectées (16 %) que celles avec une formation de niveau postobligatoire ou une formation professionnelle élémentaire ou initiale (degré secondaire II ; 25 %) et celles n'ayant suivi que la scolarité obligatoire (35 %).

En comparaison nationale, les Genevois sont proportionnellement plus affectés que les Suisses (18 %). La différence est particulièrement marquée pour les femmes : 28 % parmi les Genevoises et 21 % parmi les Suissesses.

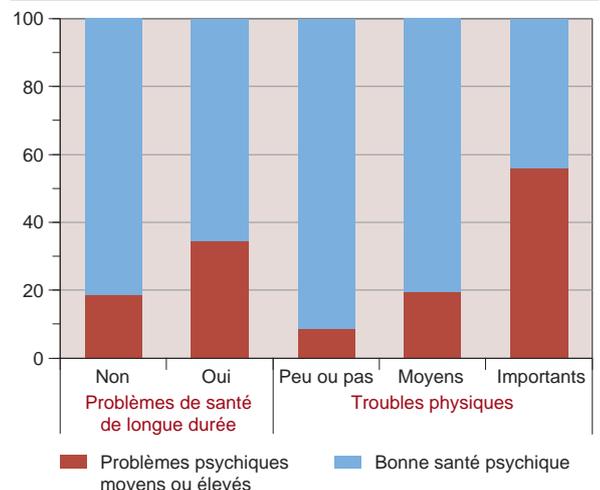
#### Détresse psychologique

La détresse psychologique est mesurée au moyen d'un indice se basant sur le *Mental Health Inventory* (MHI-5). Dans l'ESS, il est demandé aux personnes dans quelle mesure, au cours des quatre dernières semaines, elles ont été très nerveuses, abattues, déprimées et cafardeuses ou, au contraire, calmes, paisibles et heureuses. L'ampleur de la détresse psychologique est déterminée à partir des valeurs ainsi obtenues. Trois catégories sont définies : une détresse *élevée* correspond à des troubles psychiques importants du point de vue clinique, une détresse *moyenne* à des troubles psychiques probables et une détresse *faible* indique une bonne santé psychique. Cet indicateur ne correspond à aucun diagnostic médical.

Parmi l'ensemble des personnes interrogées, 6 % ont eu recours à un traitement médical pour des problèmes psychiques au cours des douze mois précédant l'enquête. Cette proportion s'élève à 17 % parmi les personnes qui présentent des problèmes psychiques moyens ou élevés.

L'état de santé psychique semble être lié à l'état de santé physique. En effet, parmi les personnes avec des troubles physiques importants, plus de la moitié (56 %) ont des problèmes psychiques moyens ou élevés. Cette proportion n'est que de 9 % parmi les personnes ayant peu ou pas de troubles physiques.

Répartition des personnes selon l'état de santé psychique et l'état de santé physique, en 2012  
En % Canton de Genève



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

#### 1.4 Santé sociale

Après la santé physique et la santé psychique, la santé sociale représente la troisième dimension de la définition de la santé selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

##### *Solitude*

En 2012, près de la moitié des personnes interrogées connaissent des sentiments de solitude (47 %). Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à en souffrir (53 %, contre 39 %). Cet écart n'est pas lié à l'âge puisque les proportions sont similaires dans tous les groupes d'âges.

Les personnes se sentent plus souvent seules en 2012 qu'en 1997. Il y a 15 ans, la proportion était de 39 %.

##### *Personnes de confiance*

La plupart des répondants (92 %) comptent parmi leurs proches une ou plusieurs personnes avec lesquelles ils peuvent parler en tout temps de leurs problèmes personnels (62 % plusieurs personnes et 30 % une personne).

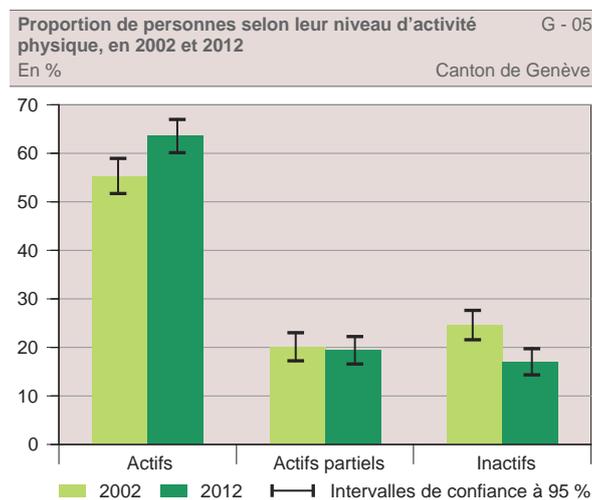
##### *Aide informelle apportée*

Parmi les personnes interrogées, un quart, composé majoritairement de femmes, fournissent une aide régulière, sans être rémunérées, à une ou plusieurs personnes qui ont des problèmes de santé. Parmi les personnes qui apportent de l'aide, 20 % offrent un soutien quasi quotidien. Les personnes aidées sont principalement la famille ou les voisins.

## 2. COMPORTEMENTS

### 2.1 Activité physique

Entre 2002 et 2012, la proportion de personnes considérées comme physiquement actives est passée de 55 % à 64 %. Dans le même temps, la proportion d'inactifs a diminué, passant de 25 % à 17 %.



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

#### Activité physique

En Suisse, l'Office fédéral du sport, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Promotion santé Suisse, la Suva, le bureau de prévention des accidents et le Réseau suisse Santé et Activité physique recommandent l'exercice d'une activité physique hebdomadaire minimale de 150 minutes pendant lesquelles l'activité cardiaque et la respiration s'accroissent légèrement. A cela peut se substituer une activité physique plus intense pendant au moins 75 minutes par semaine, de sorte à transpirer et à avoir une forte accélération de la respiration et du pouls.

Exercer une activité physique régulière est favorable pour la santé et protège des maladies cardio-vasculaires, du diabète ou de l'obésité, par exemple.

L'ESS renseigne sur la fréquence et l'intensité de l'activité physique hebdomadaire durant les loisirs. Un indice d'activité physique peut ainsi être établi. Il distingue les trois niveaux suivants :

**Actif** : au moins 150 minutes d'activité modérée (avec essoufflement) ou au moins deux fois une activité intense (avec transpiration) par semaine. Ce niveau satisfait aux recommandations en la matière.

**Actif partiel** : entre 30 et 149 minutes d'activité physique modérée (avec essoufflement) ou une fois une activité intense (avec transpiration) par semaine.

**Inactif** : pas d'activité physique notable.

En 2012, dans le canton de Genève, les plus jeunes sont les plus actifs : 75 % des 15 - 34 ans sont considérés comme actifs, contre 54 % des 65 ans ou plus. Les hommes (69 %) sont plus actifs que les femmes (59 %).

Malgré une progression de la part des personnes actives en dix ans, les Genevois restent moins actifs que les Suisses (64 %, contre 73 % en 2012 ; 55 %, contre 63 % en 2002). En 2012, pour les personnes âgées de plus de 50 ans, la différence entre Genève et la Suisse est particulièrement importante. Parmi les 50 - 64 ans, 58 % des Genevois sont considérés comme actifs, contre 71 % des Suisses. Pour les 65 ans ou plus, l'écart atteint également 13 points de pourcentage (Genève : 54 % ; Suisses : 67 %).

Parmi les personnes en surpoids (IMC supérieur ou égal à 25), 62 % sont actives, une proportion similaire à celle des personnes dont l'IMC indique un poids normal.

Par ailleurs, la majorité (54 %) des personnes interrogées estiment qu'elles pratiquent suffisamment d'activité physique pour leur santé. Alors même qu'elles sont les moins actives, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont celles qui sont le plus fréquemment satisfaites de leur activité physique (65 %).

### 2.2 Alimentation

#### Attention accordée à l'alimentation

Plus de la moitié (56 %) des personnes interrogées font attention à leur alimentation. Les plus jeunes (15 - 34 ans) y portent moins d'attention (46 %). Les personnes au bénéfice d'une formation du degré tertiaire (61 %) sont proportionnellement plus soucieuses de leur alimentation que celles n'ayant accompli que la scolarité obligatoire (47 %).

La part de personnes attentives à leur alimentation est moins élevée dans le canton de Genève (56 %) qu'en Suisse (68 %). L'écart observé est particulièrement important pour les femmes (57 %, contre 75 %) et les personnes âgées de 65 ans ou plus (56 %, contre 73 %).

A Genève, les personnes en surpoids sont proportionnellement plus nombreuses à faire attention à leur alimentation que celles dont l'IMC présente un poids normal (62 %, contre 51 %). Ce constat n'est pas valable pour la Suisse.

### Recommandations alimentaires

La pyramide alimentaire suisse, éditée par la Société suisse de Nutrition et l'OFSP, contient les recommandations pour une alimentation équilibrée et s'adresse à des adultes en bonne santé. Il est recommandé de consommer par jour : cinq portions de fruits et/ou légumes ; trois portions de produits laitiers ; une portion de viande, volaille, poisson ou œufs. Par ailleurs, il est préconisé de boire chaque jour un à deux litres de boissons non alcoolisées (de préférence sous forme de boissons non sucrées).

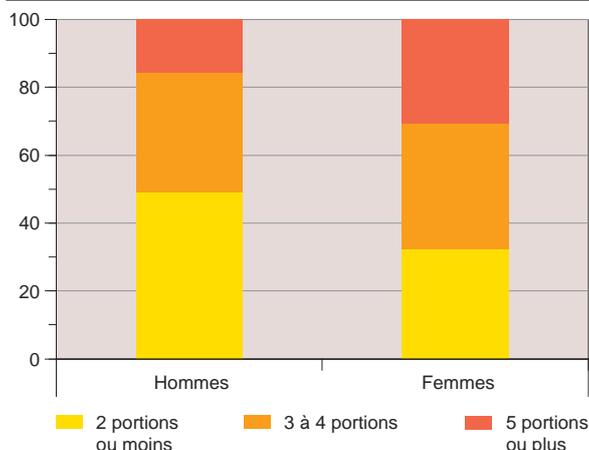
### Habitudes alimentaires

Un quart des personnes respecte la recommandation « cinq par jour »<sup>1</sup>. Les femmes (31 %) s'y conforment plus fréquemment que les hommes (16 %).

Près des trois quarts de la population genevoise mangent de la viande ou de la charcuterie au moins trois jours par semaine. La consommation de poisson est moins fréquente : 17 % en consomment au moins trois jours par semaine. En ce qui concerne les produits laitiers, une personne sur dix suit les recommandations et consomme au moins trois portions par jour. Enfin, neuf personnes sur dix boivent plus d'un litre par jour de boissons non alcoolisées.

Malgré la moins grande attention que les Genevois disent porter à l'alimentation, ils sont proportionnellement plus nombreux que les Suisses à respecter la consigne « cinq par jour » (23 %, contre 19 %). Les Genevois mangent plus fréquemment du poisson (17 % en consomment au minimum trois fois par semaine, contre 6 % pour les Suisses), mais moins de viande (74 % en mangent au moins trois fois par semaine, contre 78 % des Suisses). Par contre, la consommation quotidienne de liquide (sans les boissons alcoolisées) est inférieure à la moyenne suisse (1,4 litre pour Genève et 1,7 litre pour la Suisse).

Répartition des personnes selon le nombre de portions de fruits et / ou légumes mangées par jour, par sexe, en 2012  
En % Canton de Genève



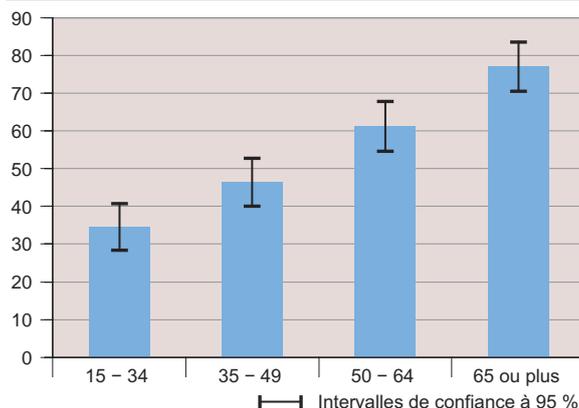
Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

### 2.3 Médicaments

La majorité (54 %) des personnes interrogées déclarent avoir pris un médicament au cours des sept jours précédant l'enquête. Parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus, la proportion atteint (77 %).

La part des personnes prenant des médicaments est plus élevée dans le canton de Genève qu'en Suisse (49 %). Elle progresse entre 1992 et 2012, puisqu'elle était de 45 % à Genève et 38 % en Suisse.

Proportion de personnes ayant pris un médicament au cours des sept jours précédant l'enquête, selon le groupe d'âges, en 2012  
En % Canton de Genève



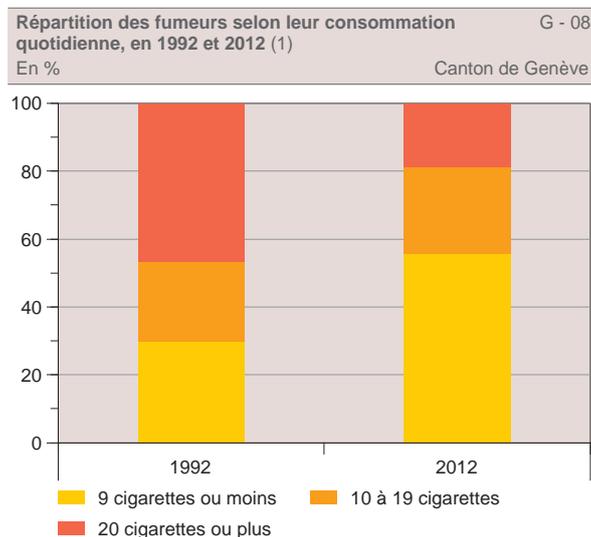
Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

<sup>1</sup> Dans l'ESS, la recommandation « cinq par jour » est considérée comme respectée si la personne interrogée consomme au minimum cinq jours par semaine cinq portions quotidiennes de fruits, jus de fruits, légumes ou jus de légumes. Une portion correspond à une poignée de légumes ou de fruits ou à 2 dl de jus de fruits ou de légumes.

## 2.4 Tabac

Dans le canton de Genève, en 2012, 30 % des personnes fument. La plus grande proportion de fumeurs se constate parmi les jeunes (39 % des 15 - 34 ans), alors que les 65 ans ou plus sont ceux qui fument le moins (17 %). Parmi les personnes interrogées, 23 % indiquent être d'anciens fumeurs et 47 % n'ont jamais fumé.

La proportion de fumeurs n'a pas évolué de manière significative par rapport à 1992. Cela étant, la part des personnes fumant plus d'un paquet (20 cigarettes ou plus) par jour a, par contre, fortement diminué durant les vingt dernières années. En 1992, 47 % des fumeurs consommaient au moins 20 cigarettes par jour. Cette proportion ne s'élève plus qu'à 19 % en 2012.



(1) Quantité de tabac consommé en équivalent de cigarettes fumées par jour.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

L'exposition au tabagisme passif a reculé en cinq ans : 23 % des non-fumeurs interrogés sont exposés à la fumée de tabac d'autres personnes en 2012, contre 40 % en 2007. Cette forte baisse coïncide avec l'entrée en vigueur, en octobre 2009, de la loi genevoise sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

## 2.5 Alcool

Un quart (23 %) des Genevois ne boit pas d'alcool, 21 % en consomment moins d'une fois par semaine, 37 % au moins une fois par semaine et 19 % tous les jours.

La proportion de personnes buvant tous les jours s'est fortement réduite puisqu'elle était de 31 % en 1992. En 20 ans, la part de consommateurs quotidiens est passée de 40 % à 24 % parmi les hommes et de 23 % à 14 % parmi les femmes.

Par rapport aux résultats obtenus au niveau suisse, les Genevois ont des comportements plus extrêmes. Ils sont plus souvent abstinents (23 %, contre 17 % pour la Suisse), mais ceux qui boivent de l'alcool ont une consommation plus fréquente (19 % boivent tous les jours, contre 13 %).

## FRÉQUENCE DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL, SELON LE SEXE OU LE GROUPE D'ÂGES, EN 2012 (1) (2)

T 04

RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	Tous les jours		Au moins une fois par semaine		Moins d'une fois par semaine		Jamais, abstinent	
	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %
<b>Ensemble</b>	<b>18,6</b>	<b>± 2,7</b>	<b>36,9</b>	<b>± 3,2</b>	<b>21,3</b>	<b>± 2,8</b>	<b>23,2</b>	<b>± 3,0</b>
<b>Sexe</b>								
Hommes	24,2	± 4,5	38,8	± 4,8	19,4	± 4,0	17,6	± 4,1
Femmes	13,8	± 3,2	35,3	± 4,4	23,0	± 3,8	27,8	± 4,2
<b>Groupe d'âges</b>								
15 - 34 ans	[4,6]	± 2,5	43,0	± 6,5	26,3	± 5,6	26,1	± 6,4
35 - 49 ans	12,1	± 4,7	44,3	± 6,2	22,2	± 5,4	21,5	± 5,0
50 - 64 ans	25,3	± 6,1	36,8	± 6,9	15,6	± 4,6	22,3	± 5,6
65 ans ou plus	35,4	± 7,2	21,7	± 5,9	20,1	± 6,1	22,7	± 6,7

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

(2) Les valeurs signalées entre crochets reposent sur un effectif réduit et doivent être considérées avec réserve.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

### Consommation d'alcool à risque

La *consommation chronique à risque* (boire régulièrement trop) et l'*ivresse ponctuelle* (boire trop en une seule occasion) sont deux formes de consommation présentant un risque pour la santé.

D'après les recommandations de l'OMS, la *consommation chronique à risque* correspond à une consommation d'au moins quatre verres<sup>2</sup> par jour d'une boisson alcoolisée standard (bière par exemple) pour les hommes et d'au moins deux verres pour les femmes. L'*ivresse ponctuelle* correspond à l'absorption d'au moins six verres d'une boisson alcoolisée standard en une seule occasion, indifféremment du sexe.

La consommation chronique à risque touche 8 % de l'ensemble de la population. Concernant l'ivresse ponctuelle, 12 % s'enivrent au moins une fois par mois (hommes : 18 % ; femmes : 6 %). La proportion la plus élevée (21 %) se constate parmi les 15 - 34 ans.

### 2.6 Drogues

En 2012, 36 % de la population âgée de 15 à 59 ans indiquent avoir consommé du cannabis au moins une fois dans leur vie (Suisse : 30 %). Cette proportion atteint 42 % pour les hommes et 29 % pour les femmes. Les personnes n'ayant achevé que la scolarité obligatoire sont proportionnellement moins nombreuses à en avoir consommé : 19 % (degré secondaire II : 40 % ; degré tertiaire : 39 %).

Quinze ans plus tôt, en 1997, seulement 23 % des Genevois âgés de 15 à 59 ans indiquaient en avoir consommé au moins une fois au cours de leur vie. La différence est particulièrement marquée pour les femmes : elles étaient 14 %, soit 15 points de pourcentage de moins qu'en 2012.

Concernant les drogues dures (cocaïne, ecstasy, par exemple), 8 % de la population âgée de 15 à 59 ans en ont consommé au moins une fois au cours de leur vie.

<sup>2</sup> Par verre on entend 1 dl de vin, 3 dl de bière ou 25 cl de spiritueux. Un verre contient 10 à 12 grammes d'alcool pur.

# 3. PRÉVENTION

## 3.1 Contrôles préventifs

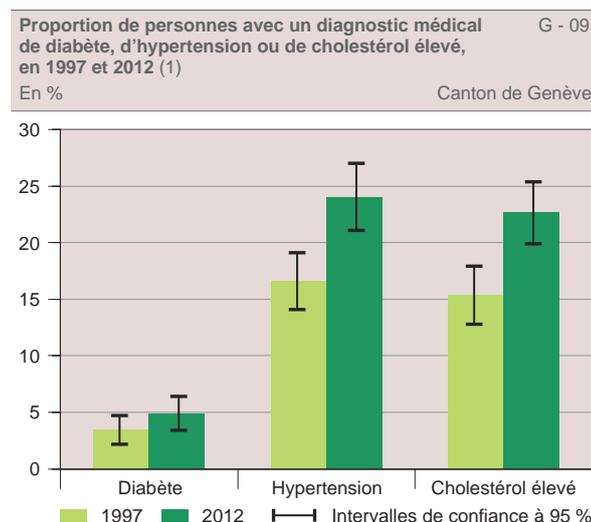
Recommandé lors de toute consultation médicale, le contrôle de la tension artérielle est la mesure la plus répandue. Les trois quarts de la population genevoise l'ont effectué au cours des douze mois précédant l'enquête. Par ailleurs, la moitié de la population a fait vérifier sa cholestérolémie et sa glycémie. La proportion de personnes dépistées pour ces trois types de contrôles préventifs n'a pas évolué en 10 ans.

La part des personnes qui se soumettent à ces tests augmente avec l'âge. Au-delà de 65 ans, 89 % des personnes déclarent avoir fait contrôler leur tension artérielle durant l'année, 70 % leur taux de cholestérol et 67 % leur glycémie.

Pour la tension artérielle et la glycémie, les femmes s'y soumettent plus souvent que les hommes : respectivement 81 % et 55 % parmi les femmes, contre 71 % et 44 % parmi les hommes. Ce constat est lié au fait que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à se rendre chez un médecin.

## Diagnostic médical

L'ESS renseigne également sur les diagnostics reçus suite aux contrôles préventifs réalisés. Il s'agit des diagnostics médicaux suivants : hypercholestérolémie, hypertension artérielle et diabète. Pour rappel, ces informations sont fournies par la personne interrogée.



## CONTRÔLES PRÉVENTIFS EFFECTUÉS AU COURS DE L'ANNÉE, SELON LE SEXE OU LE GROUPE D'ÂGES, EN 2012 (1) (2)

T 05

RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	Contrôle de la tension artérielle		Contrôle du taux de cholestérol		Contrôle du taux de glucose		Vaccin contre la grippe	
	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %
<b>Ensemble</b>	<b>76,4</b>	<b>± 3,1</b>	<b>50,3</b>	<b>± 3,5</b>	<b>50,0</b>	<b>± 3,5</b>	<b>19,1</b>	<b>± 3,1</b>
<b>Sexe</b>								
Hommes	71,1	± 4,9	45,3	± 5,2	44,4	± 5,2	19,5	± 4,3
Femmes	80,8	± 3,9	54,5	± 4,7	54,7	± 4,7	18,7	± 4,4
<b>Groupe d'âges</b>								
15 - 34 ans	64,7	± 6,8	30,7	± 6,2	32,0	± 6,2	[7,5]	± 4,2
35 - 49 ans	73,5	± 5,8	42,4	± 6,3	43,3	± 6,3	[8,6]	± 3,8
50 - 64 ans	81,0	± 5,5	62,3	± 6,9	61,7	± 6,7	19,0	± 6,0
65 ans ou plus	88,5	± 5,8	70,3	± 7,4	66,9	± 7,8	43,3	± 8,6

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

(2) Les valeurs signalées entre crochets reposent sur un effectif réduit et doivent être considérées avec réserve.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

En 15 ans, la part des personnes avec un diagnostic de taux de cholestérol élevé a augmenté de 8 points de pourcentage (15 % en 1997 et 23 % en 2012). La hausse est significative pour les femmes (13 % en 1997 et 23 % en 2012), mais pas pour les hommes (18 % et 22 %). La part des personnes souffrant d'hypertension a également augmenté : elle est passée de 17 % en 1997 à 24 % en 2012. L'évolution est significative pour les hommes (17 %, contre 27 %), mais pas pour les femmes (16 %, contre 22 %).

Par ailleurs, 5 % déclarent qu'un médecin leur a déjà une fois diagnostiqué un diabète. Par rapport à 1997, la différence n'est pas significative.

### *Vaccin contre la grippe*

Deux personnes sur dix se sont fait vacciner contre la grippe au cours des douze mois précédant l'enquête. Plus les personnes sont âgées, plus elles ont recours à la vaccination : 43 % des personnes âgées de 65 ans ou plus se sont fait vacciner. Les Genevois recourent plus fréquemment au vaccin contre la grippe que les Suisses (14 %).

### **3.2 Dépistage du cancer**

En 2012, la part des personnes s'étant soumises au cours des douze mois précédant l'enquête à des tests de dépistage est de 45 % pour le col de l'utérus (frottis vaginal ; femmes dès 20 ans), 28 % pour le cancer du sein (femmes dès 20 ans), 25 % pour le cancer de la prostate (hommes dès 40 ans) et 18 % pour le cancer de la peau. Ces proportions n'ont pas évolué entre 2002 et 2012.

Près de trois femmes sur dix âgées de 20 ans ou plus ont réalisé une mammographie au cours des douze mois précédant l'enquête. La proportion globale de femmes dépistées est deux fois plus importante à Genève qu'en Suisse (14 %). Cette différence s'explique notamment par le fait qu'à Genève un programme de dépistage systématique existe depuis 1999. Dans ce cadre, les femmes sont invitées dès 50 ans à effectuer une mammographie tous les deux ans. Le taux de dépistage est le plus élevé parmi les 50 - 64 ans (Genève : 46 % ; Suisse : 27 %).

Par ailleurs, 18 % de la population se sont fait examiner la peau ou les grains de beauté au cours des douze mois précédant l'enquête (Suisse : 11 %). Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes : 22 %, contre 13 % (Suisse : 12 % parmi les femmes et 10 % parmi les hommes).

## 4. RECOURS AUX SERVICES DE SANTÉ

### Consultations médicales

Plus de huit personnes sur dix (82 %) se sont rendues chez un médecin (toutes spécialisations confondues, à l'exception du dentiste) durant les douze mois précédant l'enquête 2012. Cette proportion est similaire à celle de 2007.

Parmi les personnes ayant déclaré des troubles physiques importants, 94 % sont allées chez un médecin. Cette proportion atteint 73 % parmi les personnes ayant peu ou pas de troubles.

Sept personnes sur dix ont consulté un médecin généraliste au cours des douze mois précédant l'enquête et 44 % un médecin spécialiste.

Alors que les proportions de consultations chez un spécialiste sont semblables entre hommes et femmes, ces dernières sont plus nombreuses à avoir consulté un généraliste (74 %, contre 63 %). L'écart est encore plus marqué en prenant compte de l'ensemble des visites chez le médecin (toutes spécialisations confondues) : 89 % des femmes et 74 % des hommes s'y sont rendus. Cela s'explique surtout par les consultations gynécologiques.

Sept femmes sur dix ont consulté un gynécologue au cours des douze mois précédant l'enquête. Parmi celles ayant consulté un gynécologue, le nombre moyen de consultation par an est de 1,6. En raison des grossesses notamment, ce chiffre est plus élevé parmi les 15 - 34 ans (2,1) ou les 35 - 49 ans (1,9) que parmi les 50 - 64 ans (1,1) ou les 65 ans ou plus (1,2).

Si l'on compare les résultats genevois aux résultats nationaux, les différences sont significatives pour les consultations chez le gynécologue (Genève : 68 % ; Suisse : 58 %) et le spécialiste, mais pas pour le généraliste. Concernant le spécialiste, 44 % des Genevois, hommes et femmes confondus, s'y sont rendus, contre 36 % des Suisses. Cette différence s'explique sans doute par une densité de médecins spécialistes plus forte à Genève (2,3 spécialistes pour 1 000 habitants) qu'en Suisse (1,2)<sup>3</sup>.

### CONSULTATIONS MÉDICALES AU COURS DE L'ANNÉE, SELON LE SEXE OU LE GROUPE D'ÂGES, EN 2012 (1)

T 06

#### RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	Consultations chez le médecin (2)		Consultations chez le généraliste (3)		Consultations chez le spécialiste (4)		Consultations chez le gynécologue	
	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %
<b>Ensemble</b>	<b>82,2</b>	<b>± 2,8</b>	<b>69,0</b>	<b>± 3,4</b>	<b>44,2</b>	<b>± 3,5</b>	<b>68,3</b>	<b>± 4,5</b>
<b>Sexe</b>								
Hommes	74,2	± 4,6	63,4	± 5,2	41,8	± 5,1	///	///
Femmes	88,9	± 3,3	73,8	± 4,3	46,1	± 4,7	68,3	± 4,5
<b>Groupe d'âges</b>								
15 - 34 ans	74,5	± 6,4	61,8	± 6,9	30,4	± 6,0	69,6	± 9,2
35 - 49 ans	84,8	± 4,6	64,1	± 6,3	45,5	± 6,4	79,4	± 6,5
50 - 64 ans	82,2	± 5,2	75,0	± 5,9	45,4	± 7,0	73,9	± 7,9
65 ans ou plus	87,4	± 5,7	77,3	± 7,0	56,6	± 7,8	51,9	± 10,3

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

(2) Médecin toutes spécialisations confondues, à l'exception du dentiste.

(3) Médecin de famille et généraliste.

(4) Médecin spécialiste non gynécologue.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

<sup>3</sup> Observatoire suisse de la santé (OBSAN). *Rapport de base sur la santé pour le canton de Genève. Exploitations standardisées des données de l'Enquête suisse sur la santé 2012 et d'autres bases de données*. Neuchâtel : OBSAN, 2014, Dossier 33.

### Consultations paramédicales

Quatre Genevois sur dix ont consulté un hygiéniste dentaire (44 %) ou un opticien (40 %) au cours des douze mois précédant l'enquête. Deux sur dix (21 %) sont allés chez un physiothérapeute. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à consulter ces praticiens. Le recours à ces types de consultation n'a pas changé entre 2007 et 2012.

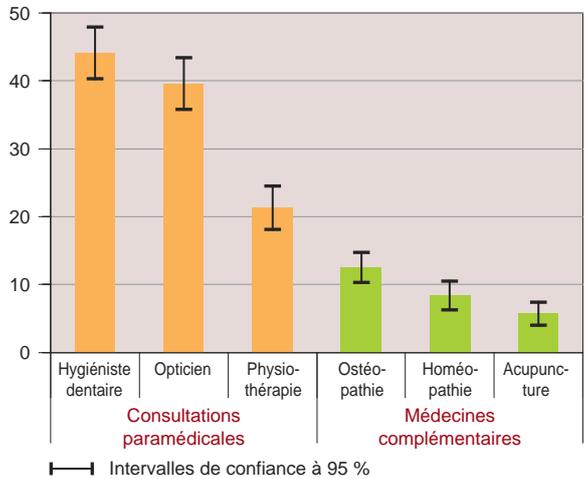
### Médecines complémentaires

Le recours aux thérapies complémentaires n'a pas non plus évolué entre 2007 et 2012. Plus d'un quart (27 %) des personnes interrogées ont effectué, en 2012, au moins une consultation (acupuncture, homéopathie, shiatsu ou réflexologie par exemple). Les femmes y recourent plus fréquemment que les hommes : 35 %, contre 18 %. Parmi les thérapies proposées, l'ostéopathie est la plus répandue : 13 % des personnes interrogées ont été traitées.

La moitié (52 %) des personnes interrogées ont contracté une assurance complémentaire qui couvre les médecines complémentaires. Cette proportion est de 74 % parmi les personnes ayant déclaré avoir eu recours au moins une fois à ce type de thérapie.

Proportion de personnes ayant eu recours à la médecine complémentaire ou à une consultation paramédicale au cours de l'année, en 2012

En % Canton de Genève



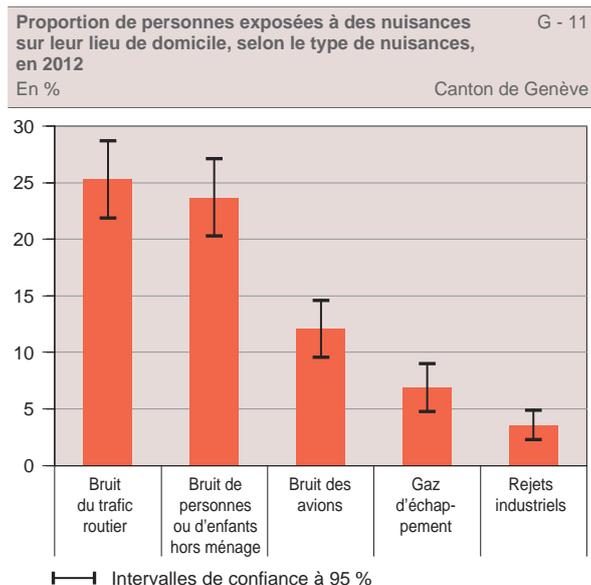
Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

## 5. CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL

La qualité de l'environnement dans lequel une personne évolue a une influence sur sa santé. Les conditions de logement et la situation professionnelle en sont deux déterminants importants.

### Conditions d'habitation

En 2012, plus de la moitié (55 %) des personnes interrogées ont été exposées à au moins une nuisance sur leur lieu de domicile. C'est 13 points de pourcentage



Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

de moins qu'en 2002. Les nuisances les plus fréquemment citées sont le bruit de la circulation (25 %) et le bruit de personnes ou d'enfants appartenant à d'autres ménages (24 %).

Les personnes exposées à au moins une nuisance sont proportionnellement moins nombreuses à se déclarer en bonne ou très bonne santé (76 %) que celles qui n'ont pas été exposées (86 %).

### Situation professionnelle

Pour mémoire, 77 % de la population du canton de Genève âgée de 15 ans ou plus déclarent que leur état de santé général est bon ou très bon. Cette proportion s'élève à 86 % parmi les personnes actives occupées.

Les risques physiques au travail les plus cités par les personnes actives occupées sont les mouvements répétitifs de la main ou du bras (62 %) et les positions douloureuses ou fatigantes (42 %). Par ailleurs, deux personnes sur dix ressentent « toujours ou la plupart du temps » du stress au travail et 16 % ont peur de perdre leur emploi.

La majorité (86 %) des personnes actives occupées déclare toutefois être satisfaite de son travail. Cette proportion était de 76 % en 2002.

## 6. TABLEAUX CHRONOLOGIQUES

### PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS OU PLUS AYANT DES TROUBLES PHYSIQUES IMPORTANTS, SELON LE SEXE, DEPUIS 1992 (1) (2)

T 07

RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	1992		1997		2002		2007		2012	
	Répar- tition, en %	I.C., en point de %								
<b>Ensemble</b>	<b>28,8</b>	<b>± 3,2</b>	<b>28,5</b>	<b>± 3,2</b>	<b>25,5</b>	<b>± 3,2</b>	<b>27,2</b>	<b>± 3,3</b>	<b>20,1</b>	<b>± 2,7</b>
Hommes	21,5	± 4,3	20,0	± 4,3	16,1	± 4,0	20,2	± 4,2	12,2	± 3,2
Femmes	35,4	± 4,6	35,8	± 4,5	33,3	± 4,7	34,3	± 4,9	26,5	± 4,0

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

(2) Indice construit à partir de questions portant sur la fréquence de divers troubles physiques ressentis au cours des quatre semaines précédant l'enquête.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

### PERSONNES ÂGÉES DE 18 ANS OU PLUS EN SURCHARGE PONDÉRALE, SELON LE SEXE, DEPUIS 1992 (1) (2)

T 08

RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	1992		1997		2002		2007		2012	
	Répar- tition, en %	I.C., en point de %								
<b>Ensemble</b>	<b>26,1</b>	<b>± 3,1</b>	<b>33,3</b>	<b>± 2,7</b>	<b>34,3</b>	<b>± 3,5</b>	<b>37,9</b>	<b>± 3,5</b>	<b>40,9</b>	<b>± 3,5</b>
Hommes	36,8	± 5,0	41,3	± 5,2	42,2	± 5,5	46,6	± 5,4	51,2	± 5,2
Femmes	16,8	± 3,5	26,5	± 4,0	27,8	± 4,2	29,2	± 4,6	32,3	± 4,5

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

(2) L'indice de masse corporelle (IMC) s'obtient en divisant le poids par la taille au carré (kg/m<sup>2</sup>). Les personnes en surcharge pondérale présentent un IMC supérieur ou égal à 25.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

### PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS OU PLUS CONSIDÉRÉES COMME PHYSIQUEMENT « ACTIVES », SELON LE SEXE, DEPUIS 2002 (1) (2)

T 09

RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	2002		2007		2012	
	Répar- tition, en %	I.C., en point de %	Répar- tition, en %	I.C., en point de %	Répar- tition, en %	I.C., en point de %
<b>Ensemble</b>	<b>55,3</b>	<b>± 3,6</b>	<b>56,0</b>	<b>± 3,7</b>	<b>63,6</b>	<b>± 3,4</b>
Hommes	63,6	± 5,4	61,7	± 5,3	69,1	± 5,0
Femmes	48,7	± 4,8	50,7	± 5,1	59,0	± 4,6

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

(2) Sont considérées comme physiquement « actives » les personnes qui pratiquent au moins 150 minutes d'activité modérée (avec essoufflement) ou au moins deux fois une activité intense (avec transpiration) par semaine.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

## PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS OU PLUS CONSOMMANT QUOTIDIENNEMENT DE LA VIANDE, SELON LE SEXE, DEPUIS 1992 (1) (2)

T 10

RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	1992		1997		2002		2007		2012	
	Répar- tition, en %	I.C., en point de %								
<b>Ensemble</b>	<b>28,5</b>	<b>± 3,2</b>	<b>21,9</b>	<b>± 2,9</b>	<b>20,0</b>	<b>± 2,8</b>	<b>21,6</b>	<b>± 2,9</b>	<b>19,1</b>	<b>± 2,7</b>
Hommes	29,6	± 4,8	25,3	± 4,6	22,8	± 4,4	25,1	± 4,5	25,0	± 4,5
Femmes	27,5	± 4,3	18,9	± 3,6	17,7	± 3,7	18,3	± 3,7	14,1	± 3,1

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

(2) Consommation de viande six à sept jours par semaine.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

## PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS OU PLUS FUMANT VINGT CIGARETTES OU PLUS PAR JOUR EN MOYENNE, SELON LE SEXE, DEPUIS 1992 (1) (2) (3)

T 11

RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	1992		1997		2002		2007		2012	
	Répar- tition, en %	I.C., en point de %								
<b>Ensemble</b>	<b>46,7</b>	<b>± 5,7</b>	<b>34,7</b>	<b>± 5,5</b>	<b>31,2</b>	<b>± 5,9</b>	<b>24,6</b>	<b>± 5,5</b>	<b>18,6</b>	<b>± 4,9</b>
Hommes	52,6	± 8,1	39,9	± 8,0	30,9	± 8,6	27,3	± 8,2	26,7	± 8,7
Femmes	40,6	± 7,7	28,4	± 6,9	31,6	± 8,0	21,5	± 7,3	[11,4]	± 4,6

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

(2) Les valeurs signalées entre crochets reposent sur un effectif réduit et doivent être considérées avec réserve.

(3) Proportion calculée parmi les fumeurs uniquement. Quantité de tabac consommé en équivalent de cigarettes fumées par jour.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

## PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS OU PLUS CONSOMMANT QUOTIDIENNEMENT DE L'ALCOOL, SELON LE SEXE, DEPUIS 1992 (1)

T 12

RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	1992		1997		2002		2007		2012	
	Répar- tition, en %	I.C., en point de %								
<b>Ensemble</b>	<b>31,2</b>	<b>± 3,1</b>	<b>24,7</b>	<b>± 3,0</b>	<b>21,6</b>	<b>± 2,9</b>	<b>19,1</b>	<b>± 2,7</b>	<b>18,6</b>	<b>± 2,7</b>
Hommes	40,0	± 4,9	33,4	± 5,0	30,5	± 5,0	25,9	± 4,4	24,2	± 4,5
Femmes	23,3	± 3,7	17,0	± 3,2	14,3	± 3,0	12,5	± 3,1	13,8	± 3,2

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

**PERSONNES ÂGÉES DE 15 À 59 ANS AYANT CONSOMMÉ DU CANNABIS AU MOINS UNE FOIS DANS LEUR VIE, SELON LE SEXE, DEPUIS 1997 (1)**

**T 13**

RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	1997		2002		2007		2012	
	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %
<b>Ensemble</b>	<b>22,8</b>	<b>± 3,2</b>	<b>28,4</b>	<b>± 3,6</b>	<b>32,2</b>	<b>± 3,9</b>	<b>35,5</b>	<b>± 3,8</b>
Hommes	33,4	± 5,5	37,3	± 6,1	41,3	± 6,0	42,3	± 5,9
Femmes	13,4	± 3,1	21,2	± 4,3	22,9	± 4,6	29,2	± 4,9

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

**PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS OU PLUS AYANT PRIS UN MÉDICAMENT QUELCONQUE AU COURS DES SEPT JOURS PRÉCÉDANT L'ENQUÊTE, SELON LE SEXE, DEPUIS 1992 (1)**

**T 14**

RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	1992		1997		2002		2007		2012	
	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %
<b>Ensemble</b>	<b>44,7</b>	<b>± 3,3</b>	<b>48,7</b>	<b>± 3,4</b>	<b>48,8</b>	<b>± 3,5</b>	<b>51,9</b>	<b>± 3,6</b>	<b>53,9</b>	<b>± 3,4</b>
Hommes	41,0	± 4,9	42,5	± 5,1	43,4	± 5,4	42,3	± 5,1	51,2	± 5,1
Femmes	47,9	± 4,5	54,0	± 4,4	53,1	± 4,6	61,2	± 4,8	56,1	± 4,5

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

**PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS OU PLUS AVEC UN DIAGNOSTIC DE DIABÈTE D'HYPERTENSION OU DE CHOLESTÉROL ÉLEVÉ, SELON LE SEXE, DEPUIS 1997 (1) (2)**

**T 15**

RÉPARTITION ET INTERVALLE DE CONFIANCE

CANTON DE GENÈVE

	1997		2002		2007		2012	
	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %	Répartition, en %	I.C., en point de %
<b>Diabète</b>								
<b>Ensemble</b>	<b>3,5</b>	<b>± 1,2</b>	<b>3,8</b>	<b>± 1,2</b>	<b>4,6</b>	<b>± 1,3</b>	<b>4,9</b>	<b>± 1,5</b>
Hommes	[4,1]	± 2,0	[4,6]	± 2,1	[5,0]	± 2,0	7,2	± 2,7
Femmes	[2,9]	± 1,5	[3,1]	± 1,5	4,3	± 1,7	[2,9]	± 1,5
<b>Hypertension</b>								
<b>Ensemble</b>	<b>16,6</b>	<b>± 2,5</b>	<b>18,4</b>	<b>± 2,7</b>	<b>19,8</b>	<b>± 2,8</b>	<b>24,0</b>	<b>± 3,0</b>
Hommes	16,9	± 3,8	16,0	± 4,1	19,3	± 4,0	27,0	± 4,5
Femmes	16,3	± 3,3	20,2	± 3,6	20,4	± 3,8	21,6	± 3,9
<b>Cholestérol élevé</b>								
<b>Ensemble</b>	<b>15,3</b>	<b>± 2,5</b>	<b>14,8</b>	<b>± 2,5</b>	<b>19,6</b>	<b>± 2,8</b>	<b>22,7</b>	<b>± 2,8</b>
Hommes	17,6	± 4,1	16,2	± 4,0	23,2	± 4,3	22,1	± 4,0
Femmes	13,4	± 3,1	13,7	± 3,1	16,1	± 3,7	23,1	± 3,8

(1) Les valeurs sont des estimations qui contiennent une marge d'erreur représentée sous la forme d'un intervalle de confiance (I.C.) à 95 %.

(2) Les valeurs signalées entre crochets reposent sur un effectif réduit et doivent être considérées avec réserve.

Source : OFS - Enquête suisse sur la santé

**NUMÉROS PARUS**

- 2006 25 Surfaces et loyers des logements dans le canton de Genève  
*Statistique cantonale des loyers de mai 2005*
- 26 Les familles genevoises : avec qui vit-on ?  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 27 Nouveaux immigrants, où habitez-vous en 1995 ?  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 28 Les Genevois et leur santé  
*Enquête suisse sur la santé 2002*
- 29 Projections de ménages, de besoins en logements et de population active  
*Résultats des projections pour le canton de Genève de 2004 à 2030*
- 30 Femmes et hauts salaires dans le canton de Genève  
*Résultats de l'enquête sur la structure des salaires 2004 (LSE 2004)*
- 31 Travail non rémunéré dans le canton de Genève  
*Résultats de l'enquête suisse sur la population active 2004 (ESPA 2004)*
- 2007 32 Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes (ALL), 2003  
*Principaux résultats pour le canton de Genève*
- 33 Les revenus à Genève en 2003  
*Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire*
- 34 Les salaires en Suisse et dans les cantons, de 1994 à 2004  
*Analyse comparative de leurs déterminants*
- 2008 35 Vingt ans de développement économique dans le canton de Genève
- 36 Un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève  
*Logements, ménages et revenus*
- 37 Mariages et divorces  
*Evolution selon quelques déterminants socio-démographiques*
- 2011 38 Les Genevois et leur santé  
*Enquête suisse sur la santé 2007*
- 39 Projections démographiques pour le canton de Genève  
*Population résidante de 2010 à 2040*
- 40 Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008  
*Résultats des enquêtes sur la structure des salaires 2000 à 2008*
- 41 Statistique suisse de l'aide sociale  
*Résultats pour le canton de Genève en 2009*
- 2012 42 La précarité à Genève dans une optique territoriale
- 43 Structure de l'emploi et salaires dans le secteur public à Genève  
*Résultats de l'enquête sur la structure des salaires (LSE) 2010*
- 44 La culture à Genève : éléments statistiques
- 45 Les Genevois et le travail  
*Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) 2000 - 2009*
- 2013 46 La construction dans le canton de Genève  
*50 ans d'observation statistique*
- 47 Mixité sociale et niveau de revenus dans le canton de Genève
- 2014 48 Les ménages dans le canton de Genève  
*Résultats du relevé structurel 2011*
- 49 Revenu et fortune à l'âge de la retraite  
*Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire 2010*

# PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

## COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

### Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre les 21 domaines de la statistique publique cantonale. Ouvrage de référence paraissant en novembre.

### Mémento statistique

Synthèse de données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle gratuite, paraissant en juin, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE).

### Bulletin statistique mensuel

Bulletin mensuel de 16 pages, édité en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques disponibles à une fréquence infra-annuelle.

## COLLECTION ANALYSES

### Coup d'œil

Quatre pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

### Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

### Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

### Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel, complété d'un supplément annuel, présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève.

## INFORMATIONS STATISTIQUES

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse.

## HORS COLLECTION

### Chiffres clefs de l'espace lémanique

Publication trimestrielle du Conseil du Léman.

### Observatoire statistique transfrontalier

Synthèse annuelle et fiches thématiques.

## COMMUNIQUÉS DE PRESSE

L'OCSTAT diffuse annuellement une quarantaine de communiqués de presse (diffusion de résultats, annonce de publications), téléchargeables à l'adresse suivante :

<http://www.ge.ch/statistique/publications/compresse/welcome.asp>

## SITE INTERNET

Ces publications sont disponibles gratuitement sur le site Internet de l'OCSTAT : <http://www.ge.ch/statistique>